



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Au jour le jour – Novembre 2018

01 11 :

02 11 : Peyrehorade – réunion PLUI du Pays d'Orthe – Georges Cingal a représenté la SEPANSO. Philippe Carrasco a représenté Pays d'Orthe Environnement

02 11 : Audon – courrier au préfet au sujet de la gestion de l'ACCA

05 11 : Rion des Landes – Le préfet répond à notre courrier du 17 septembre dans lequel nous évoquons le risque d'incendie de forêt suite au sinistre du 11 septembre.

05 11 : Mézos – Dossier 1800801 (Défrichement) – Le Tribunal administratif communique l'ordonnance de clôture d'instruction, laquelle est fixée au 10 décembre 2018

05 11 : Mézos – Dossier 1800802 (PC n° 04018216M0020) – Le Tribunal administratif communique l'ordonnance de clôture d'instruction, laquelle est fixée au 10 décembre 2018

05 11 : Mézos – Dossier 1800803 (PC n° 04018216M0021) – Le Tribunal administratif communique l'ordonnance de clôture d'instruction, laquelle est fixée au 10 décembre 2018

05 11 : Arengosse – Dossier 1800855 (Défrichement) - Le Tribunal administratif communique l'ordonnance de clôture d'instruction, laquelle est fixée au 10 décembre 2018

05 11 : Arengosse – Dossier 1800856 (PC n° 04000616C0003) - Le Tribunal administratif communique l'ordonnance de clôture d'instruction, laquelle est fixée au 10 décembre 2018

05 11 : Arengosse – Dossier 1800856 (PC n° 04000616C0004) - Le Tribunal administratif communique l'ordonnance de clôture d'instruction, laquelle est fixée au 10 décembre 2018

06 11 : Herbicides en forêt - La SEPANSO s'est réjouie en apprenant que le Conseil départemental des Landes avait voté, au cours de sa réunion du 5 novembre, à l'unanimité une motion en faveur de l'arrêt de l'utilisation des phytocides systémiques totaux en forêt dont le glyphosate.

07 11 : Hossegor – Michel Garicoïx titre un article : « *Le sauvetage controversé du lac landais d'Hossegor a commencé* » - C'est la première fois que la SEPANSO Landes apparaît dans Le Monde.

07 11 : Duhort-Bachen – Le président de la Communauté de commune Aire Sur l'Adour fait transmettre l'ensemble des pièces composant le dossier de modification simplifié n° du Plan Local d'Urbanisme. Après études des pièces la SEPANSO écrit : « *...Effectivement il semble logique d'harmoniser les règlements des deux Plans Locaux d'Urbanisme des deux communes limitrophes. Toutefois nous ne voyons pas ce que la modification proposée pourra apporter à l'entreprise dirigée par Monsieur Xavier Labat, Installation Classée Pour l'Environnement, qui travaille sur le secteur des déchets. Logiquement cette modification ne devrait pouvoir bénéficier qu'à un agriculteur inscrit à la Mutualité Sociale Agricole pour le développement d'une activité agricole et/ou forestière...* »

08 11 : Mont de Marsan – Commission départementale de la nature, des paysages et des sites – Formation Carrières – Georges Cingal a représenté la SEPANSO – PV : 6 pages

09 11 : Haut-Mauco – Révision du Plan Local d’Urbanisme - réunion publique – PV : 5 pages.

09 11 : Mont de Marsan – Amphi IUT – Présentation Acclimaterra

11 11 : Biscarrosse – Suivi du dossier de piste cyclable – des adhérents de la commune informent la SEPANSO de l’évolution de la situation locale (transmission d’un gros dossier).

12 11 : Hossegor & Capbreton – Dossier 1801597 – Le tribunal administratif communique copie d’un mémoire en défense présenté par la préfecture des Landes : 21 pages lesquelles sont assorties de 19 pièces jointes non communiquées.

12 11 : Grand Dax – réunion de travail PLUi – Georges Cingal a représenté la SEPANSO

13 11 : Arengosse – Dossier 1800855 – Le Tribunal administratif communique copie d’un mémoire en défense présenté par la SELARL Savary-Goumy : 13 pages + 3 pièces jointes

13 11 : consultation Arrêté fixant la liste des habitats naturels pouvant faire l’objet d’un arrêté préfectoral de protection des habitats naturels en France métropolitaine – Commentaire SEPANSO : « Il semble étonnant de ne pas trouver dans cette liste les massifs dunaires. En ce qui concerne le département des Landes, la SEPANSO rappelle régulièrement la nécessité de protéger les dunes paraboliques et les dunes littorales. Ces habitats abritent diverses espèces protégées (par exemple le lézard ocellé)

13 11 : Peyrehorade – réunion des personnes publiques associées – Présentation de la traduction réglementaire du PLUi du Pays d’Orthe – Georges Cingal a représenté la SEPANSO et Philippe Carrasco a représenté Pays d’Orthe Environnement

13 11 : Mont de Marsan - Conseil Départemental de l’Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques – Marie-Claire Dupouy a représenté les associations de protection de la nature et de l’environnement

13 11 : Saint-Sever – Commission de suivi de site de la carrière CEMEX – Françoise Laguian a représenté la SEPANSO.

14 11 : Grand Dax - réunion des personnes publiques associées – Présentation du volet réglementaire du PLUi - Georges Cingal a représenté la SEPANSO.

14 11 : Grand Dax – Réunion publique relative au projet de Règlement local de publicité – Présentation Powerpoint : 71 diapos - Georges Cingal qui a représenté la SEPANSO a constaté avec satisfaction une volonté politique de mettre un terme à toutes les infractions et de réduire les impacts sur les paysages.

15 11 : Arjuzanx – Dossier 1800858 – Le Tribunal administratif communique copie d’un mémoire en défense présenté par SARL Arjuzanx Energies et Monte Cristo Energies (6 pages + 2 nouvelles pièces jointes)

15 11 : Biscarrosse – Dossier 16BX01020 – La Cour administrative d’appel de Bordeaux rend son arrêt : « Le jugement n° 1401876 du 26 janvier 2016 du tribunal administratif de Pau, le permis de construire délivré le 24 mars 2014 à la société Les Campéoles et la décision du 21 juillet 2014 rejetant le recours gracieux de la requérante (Société des amis de Navarrosse) sont annulés. Me Wattine a obtenu gain de cause pour l’association adhérente de la SEPANSO : l’arrêt retient qu’aucune régularisation n’est possible car la bande des 100 mètres est inconstructible en application directe de la Loi Littoral ; le Plan local d’urbanisme ne fait désormais plus « écran ».

15 11 : La SEPANSO écrit au Tribunal de commerce pour obtenir la copie d’actes références au Registre des commerces et sociétés.

15 11 : Misson – réunion des personnes publiques associées – Présentation de la traduction réglementaire du PLUi des Arrigans – Georges Cingal a représenté la SEPANSO.

16 11 : Mimizan – Me Ruffié, agissant dans l'intérêt de la SEPANSO et de deux contribuables de la commune, adresse au Tribunal administratif un mémoire (12 pages + 10 pièces jointes) pour demander l'annulation de la délibération en date du 20 septembre 2018 retirant la délibération de cession de la parcelle T 111 et l'annulation de la délibération en date du 20 septembre 2018 cédant cette parcelle à un promoteur.

16 11 : Cère - Objet : Enquête publique préalable à deux permis de construire pour la construction d'un parc photovoltaïque Observations SEPANSO : 11 pages

17 11 : Pouillon – Georges Cingal, invité par les nouveaux adhérents opposés au projet de Zone d'Aménagement Economique de la Communauté de Communes des Arrigans, rencontre d'autres riverains du projet et rend compte de ce qui s'est dit à Misson. Il répond aux questions et donne quelques conseils.

18 11 : Pouydesseaux – la SEPANSO écrit au Directeur Départemental des Territoires et de la Mer à propos de l'exploitation problématique d'une zone forestière.

19 11 : Hossegor & Capbreton - référé tendant à la suspension de l'exécution de l'arrêté n° 40/2016/00509 du 14 mai 2018 par lequel le préfet des Landes a délivré à la communauté de communes MACS une autorisation unique IOTA au titre de l'article L.214-3 du code de l'environnement et déclaré d'intérêt général la restauration du trait de côte et la restauration de la biodiversité du lac marin d'Hossegor au titre de l'article L.211-7 du même code.

19 11 : Mont de Marsan - Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers – Parcelles à valoriser - Georges Cingal a représenté la SEPANSO

20 11 : Défrichements – François de Rugy répond à la SEPANSO qu'il charge le préfet des Landes de répondre aux préoccupations exprimées dans le courrier le sollicitant le 27 septembre.

20 11 : Linxe - la SEPANSO interroge le maire au sujet des travaux forestiers réalisés sur l'Espace boisé classé proche du camping de LILA.

20 11 : Mont de Marsan - Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers – Georges Cingal a représenté la SEPANSO

21 11 : Aire sur Adour – Commission de suivi de site Terralia – SEPANSO excusée.

21 11 : Moustey – la SEPANSO constate avec satisfaction que le panneau a été enlevé et le terrain a été débarrassé de ses plus gros déchets (le courrier du 24 octobre a produit l'effet escompté). Les sentinelles de l'environnement sont vraiment utiles !

21 11 : Aurice - Enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale portant sur le projet d'élevage de cailles – Observations SEPANSO : 4 pages

22 11 : Rion des Landes – Recours gracieux - La SEPANSO demande du retrait de l'arrêté n° 2018-836 du 27 septembre 2018 autorisant le défrichement de bois situés sur cette commune.

22 11 : Clèdes – Comité de pilotage du site Natura 2000 FR7200771 Côteaux du Tursan – SEPANSO excusée

22 11 : Hossegor – Conférence de presse au sujet du référé porté par la SEPANSO pour obtenir la suspension des travaux de dragage Dulac marin d'Hossegor – Georges Cingal, épaulé par Sylvie Brossard, Jean-Pierre Lesbats, José Manarillo et Christian Paillou, ont exposé les sept motifs que nous avons invité le Tribunal administratif à examiner.

22 11 : Mimizan – Jean Dupouy a été auditionné par la gendarmerie au sujet de la plainte déposée par la SEPANSO à l'encontre du maire qui a ordonné la destruction des réseaux de la parcelle T 111 (parking camping-cars) avec pour objectif le déclassement et la cession de cette parcelle à un promoteur.

23 11 : Hossegor – Me Wattine agissant à la demande de la SEPANSO, demande au maire le retrait du permis de construire d'une résidence de 350 m2 de surface de plancher sur un terrain boisé du secteur du Rey face au lac marin d'Hossegor. Notre avocat rappelle que le Tribunal administratif de Pau puis la Cour administrative d'appel de Bordeaux, par un arrêt confirmatif et définitif du 20 décembre 2001 rendu à la requête de la SEPANSO Landes (CAA req. 98BX01019) ont prononcé l'annulation contentieuse du classement en zone constructible du secteur du Rey.

23 11 : Anglet – SAGE Adour Aval – Michel Botella a représenté la SEPANSO

26 11 : Arjuzanx – Dossiers 1800860 et 1800861 - Le Tribunal administratif communique copie d'un mémoire en défense présenté par SARL Arjuzanx Energies (7 pages + 3 nouvelles pièces jointes)

26 11 : Mézos – Dossier 1800802 et 1800803 - - Le Tribunal administratif communique copie d'un mémoire en défense présenté par SARL Pinvert Energies (3 pages + 2 nouvelles pièces jointes)

27 11 : Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune Sauvage – « Formation spécialisée pour le classement des animaux nuisibles » - Georges Cingal excusé – PV : 5 pages + dossier (56 pages) + 4 annexes.

28 11 : Hossegor – Dossier 18002599 - Les Amis de la Terre soutiennent la SEPANSO qui a sollicité le Tribunal administratif pour une procédure de référé-suspension (10 pages + 13 pièces jointes). Comme la SEPANSO les Amis de la Terre refusent de participer au Comité de suivi du dragage piloté par la Communauté de commune MACS.

28 11 : Syndicat Mixte de Développement des Landes d'Armagnac – La SEPANSO, en tant que personne publique associée, transmet son avis au sujet du projet de SCoT – Observations SEPANSO : 8 pages.

28 11 : Communiqué de presse de France Nature Environnement et de ses associations membres, actives sur le littoral (SEPANSO naturellement signataire) : « *L'Etat empêchera-t-il les échouages massifs de dauphins cet hiver ?* » (2 pages) <https://www.fne.asso.fr/communiqués/1%E2%80%99etat-emp%C3%A4chera-t-il-les-%C3%A9chouages-massifs-de-dauphins-cet-hiver>

29 11 : Linxe – Le maire répond à notre courrier du 20 novembre (1 page) : « ... Les travaux forestiers appartenant au camping Lila classé en EBC ont été réalisés dans le cadre du permis d'aménager n° 04015517X0001 accordé le 28 août 2018... »

30 11 : Castets – Commission de suivi de sites des établissements DRT-GRANEL, Action Pin et Firmenich – Georges Cingal a représenté la SEPANSO.

30 11 : Biscarrosse – Dossier 1701538-2 - La SEPANSO, la Société des Amis de Navarrosse et deux habitants de la commune ont formé un recours au Tribunal administratif pour faire annuler la décision implicite de refus de recours gracieux dirigé contre la délibération du Conseil Municipal de Biscarrosse en date du 6 mars 2017 et faire annuler la délibération du Conseil municipal de Biscarrosse en date du 6 mars 2017 approuvant le Plan local d'urbanisme. La commune a répliqué. Me Ruffié, qui défend les intérêts des requérants pour ce dossier, a produit un nouveau mémoire (31 pages + 15 nouvelles pièces jointes)